

Diffamation calomnieuse de la part d'un employeur

Par **veronique1512**, le **04/05/2009** à **18:35**

Le patron de mon compagnon souhaite mettre fin au contrat de travail de ce dernier pour les raisons suivantes: 1) utilisation du téléphone portable mis à sa disposition pour des appels personnels... (mon compagnon est commercial pour un bureau d'études de construction de maisons et recherche les terrains qui sont ensuite vendus), 2) passages des annonces immobilières en son nom propre alors que les résultats qui en découlent profitent à la société. Il faut savoir que mon compagnon était gérant de cette entreprise depuis le 1er décembre 2007 et que son contrat de gérant non salarié a été changé en contrat salarié à mi temps depuis le 1er avril 2009.

Ainsi, le nouveau gérant argue du fait que mon compagnon a donné lors de sa prise de gérance une adresse de laquelle nous avons été expulsés!! Effectivement une procédure d'expulsion avait été introduite du fait du non paiement des loyers mais cette procédure n'avait pas abouti, ayant déménagé avant et en accord avec le propriétaire. qu'en est -il des solutions pour que cette personne cesse de colporter de tels ragots? Nous habitons une région où tout le monde se connaît et nos enfants souffrent de ces commérages. Merci par avance de votre réponse
Véronique